

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**SECRETARIAT PERMANENT DU
CONSEIL NATIONAL POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE**



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

**CHARTRE DU SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL NATIONAL
POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

1. Notre vision

Faire du SPCNDD un service public leader et à caractère transversal en matière en matière de promotion du développement durable au niveau national et d'interface proactive avec les Accords Multilatéraux sur l'Environnement à l'horizon 2030.

2. Nos missions

- ✓ Coordonner la mise en œuvre des outils de développement durable, impulser et orienter les actions des acteurs publics et privés en faveur du développement durable ;
- ✓ Impulser le développement durable au niveau national et local ;
- ✓ Aligner les priorités nationales aux Accords Multilatéraux en matière de développement durable ;
- ✓ Faciliter l'accès à l'information environnementale et le développement durable ;
- ✓ Contribuer significativement à la mobilisation des ressources financières innovantes.

3. Nos Principes

- ✓ L'inclusion et la participation

Nous accordons une forte attention à l'intégration du genre dans toutes nos interventions et ce du début jusqu'à la fin de chaque action. Personne n'est laissé en marge des interventions du SP/CNDD et chacun est responsable du succès ou de l'échec de la structure.

- ✓ La Transparence

Nos principes sont guidés par la redevabilité vis-à-vis des usagers du service. C'est pourquoi, toutes nos actions sont portées à la connaissance de tous sans discrimination. Ce principe implique aussi l'équité et l'égalité dans l'administration du service public pour lequel notre structure a été créée.

- ✓ La subsidiarité

Au SP/CNDD, les dossiers sont traités suivant le niveau le plus compétent pour améliorer l'esprit de responsabilité et de créativité de chacun.

✓ L'anticipation

Dans l'optique de s'assurer que le pays s'inscrit dans la voie du développement durable, le SP/CNDD veille à identifier permanemment les risques et défis à relever en matière d'environnement et de développement durable.

✓ La concertation

Toutes les initiatives sont menées de manière concertée au niveau du SP/CNDD pour garantir une synergie d'actions entre les départements qui est nécessaire à la réalisation des activités et à l'atteinte des missions de la structure.

✓ La responsabilité assumée

Les conséquences des actions posées dans la réalisation du développement durable sont assumées par le SP/CNDD.

✓ Le respect

Le respect implique que chacun et chacune connaisse son rôle dans un contexte donné, qu'il prenne conscience également du rôle de l'autre. C'est comprendre que chacun et chacune a une vision du monde qui lui est propre, une expérience de vie et une personnalité unique.

✓ La durabilité

Au niveau du SP/CNDD toute une action entreprise s'inscrit dans le développement durable en ayant en tête l'efficacité économique, la viabilité environnementale et l'équité sociale.

4. Nos engagements

✓ La culture de l'excellence

Au SP/CNDD, l'esprit d'innovation est encouragé, en créant un environnement où les idées sont valorisées et où les erreurs sont perçues comme des occasions d'apprentissage. Cela dans l'optique d'amener les cadres à améliorer continuellement leurs compétences et leurs connaissances.

✓ La qualité du service public

La qualité des prestations de toute structure est une marque de celle-ci. De par notre position stratégique dans l'architecture du Ministère, nous veillons à ce

que tout service que nous rendons réponde aux exigences des normes de qualité et ce dans un délai satisfaisant.

- ✓ Le respect de l'éthique et de la conscience professionnelle

Au SP/CNDD, pour garantir un climat de confiance mutuelle, le personnel possède des qualités relatives à l'intégrité, la compétence, la responsabilité, le respect et la confiance. L'implication, la motivation et la capacité à être proactif déterminent la conscience professionnelle.

5. Nos Valeurs

- ✓ La solidarité

La solidarité représente une relation d'aide et d'assistance entre les collaborateurs du SP/CNDD qui partagent les mêmes intérêts et poursuivent des objectifs communs.

- ✓ Le patriotisme

L'intérêt supérieur de la nation est la condition sinequanone pour toutes les actions entreprises par le SP/CNDD aux niveaux national et international.

- ✓ Le respect mutuel

Le respect mutuel est la base d'une bonne collaboration pour toute organisation. Chaque agent du SP/CNDD a conscience que chaque personne compte, chacun a une expérience, une vision et une personnalité qui lui est unique. En conséquence, chacun s'impose l'obligation de respecter l'autre pour l'atteinte de la mission assignée à la structure.

- ✓ La confiance

Au SP/CNDD, l'esprit de confiance réciproque entre les collaborateurs est cardinal et est cultivé.

- ✓ Le respect du bien public

Au SP/CNDD, nous considérons le bien public comme un bien utile à tous. C'est pourquoi chaque agent les utilise à bon escient.

6. Nos spécificités/ Ambitions

✓ Le leadership

La vision de SP/CNDD en matière de développement durable est définie clairement.

La culture de l'empathie, la bienveillance, la confiance et la communication ouverte sont promues.

Le potentiel du personnel à relever les défis en matière d'environnement et de développement durable est un atout.

✓ La transversalité

Organe exécutif du Conseil National du Développement Durable, le SP/CNDD a en charge l'impulsion et la promotion du Développement Durable à tous les niveaux. Pour ce faire, il veille à prendre en considération les enjeux sociaux, économiques et environnementaux des sujets traités, et de les débattre avec toutes les parties prenantes dans un cadre participatif et approprié.

✓ L'efficacité

Au SP/CNDD, chaque cadre est apte à réaliser de manière rationnelle une activité ou un travail donné, à optimiser les moyens disponibles ou alloués pour atteindre un résultat.